

Jean Grellier  
Député

Monsieur Yan HUBLET  
Président de l'ASSEC  
MAIRIE  
Rue Charles Ragot  
79100 ST JEAN DE THOUARS

Bressuire, le 23 janvier 2015

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier reçu à ma permanence le 15 janvier 2015 et par lequel vous me faites part d'un certain nombre de remarques.

Tout d'abord, je voudrais vous féliciter pour les initiatives prises par votre association afin de faire bénéficier vos adhérents de conditions commerciales optimales.

A priori cette année, compte-tenu du marché des produits pétroliers, les conséquences sur les charges des ménages ne seront pas neutres, malgré comme vous le précisez, la décision prise par le Gouvernement et le Parlement, d'une augmentation des taxes de 4 centimes sur le gasoil et le fuel de chauffage. Le montant de ces taxes sera affecté ensuite à l'Agence de Financement des infrastructures de transport pour remplacer l'éco taxe Poids Lourds qui n'a pas pu être mise en place.

Je tiens à vous préciser qu'il n'y a aucun lien avec le financement des cartes de vœux ni je vous le précise aussi de la cérémonie des Vœux que j'ai organisées samedi dernier à Breuil Chaussée. Ces frais sont engagés sur mon indemnité de frais de mandat et ne représentent environ que la moitié de l'indemnité mensuelle.

Alors faut-il continuer ce genre de relations à chaque début d'année ? J'avoue que je me pose la question mais je pense que cette tradition fait partie aussi des éléments de relations positives avec un certain nombre d'acteurs du territoire.

Par contre, je vous rassure, je ne serai plus candidat à une élection conformément à l'engagement que j'ai pris en 2012. Malgré tout je vais continuer de me battre à la fois pour notre territoire et pour accompagner les réformes dans notre pays telles qu'elle ont été engagées maintenant depuis plus de 2 ans et demi.

Afin de ne pas développer plus avant dans ce courrier, vous trouverez ci-joint un document intitulé « Réussir une nouvelle étape » qui décrit l'action et les objectifs du Gouvernement et de la majorité présidentielle et le texte de mon intervention lors de la cérémonie des Vœux, qui vous donne l'état d'esprit dans lequel j'exerce le mandat que m'ont confié les électrices et les électeurs de la circonscription.

Restant à votre écoute,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président l'expression de mes sentiments distingués.

*A votre disposition pour vous rencontrer si  
vous le souhaitez. Cordialement*

Le Député

Jean GRELLIER